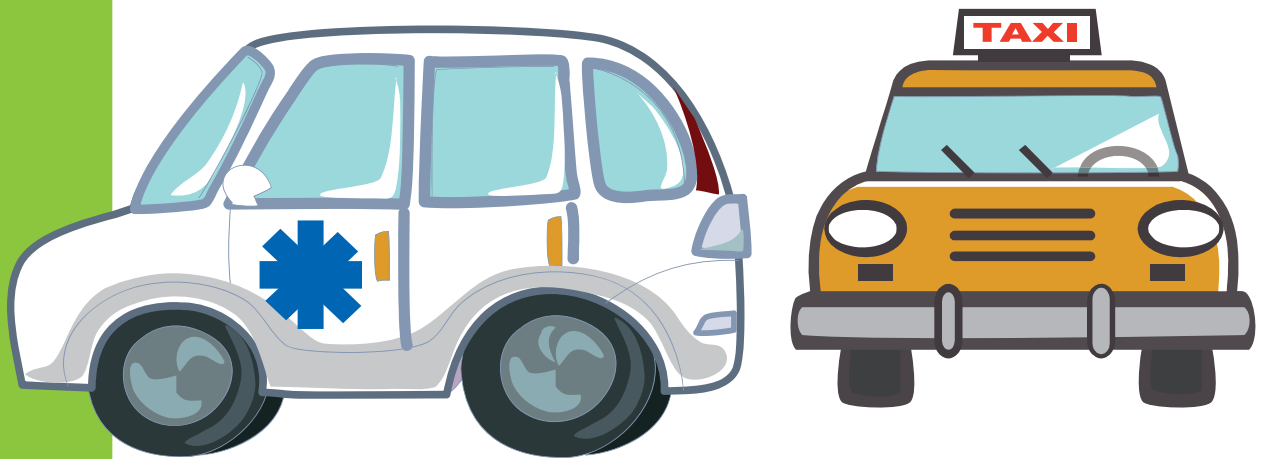


Transport partagé, tout le monde y gagne !



Vous devez vous rendre régulièrement dans des établissements de soins ?

En Véhicule Sanitaire Léger (VSL) ou en Taxi, l'Assurance Maladie, en partenariat avec les entreprises de transport, optimise le coût des déplacements vers les établissements de soins en vous proposant le **transport partagé**

Un seul véhicule, plusieurs usagers pour une même destination c'est :

- moins de dépenses pour la collectivité
- un geste responsable
- avoir une éco-attitude

Ensemble,
contribuons à améliorer
et à préserver
notre système
de santé